

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*



ENVIRONNEMENT

Un été propice à de nouvelles législations sur le climat

Début août, le nouveau premier ministre **australien** est parvenu à faire voter un projet de loi sur le changement climatique après plus d'une décennie de querelles politiques. Dorénavant l'objectif est fixé d'une **réduction de 43%** des émissions de gaz à effet de serre d'ici **2030** et zéro net d'ici 2050. Le Sénat doit encore donner son aval lors de la prochaine session du Parlement en septembre, mais c'est à priori une formalité. Avant cela, un comité sénatorial tiendra une enquête diligentée par les verts pour examiner si les nouveaux projets de charbon et de gaz sont **compatibles** avec les engagements climatiques.

Mi-août aux **Etats Unis**, Joe Biden a signé l'Inflation Reduction Act, après son adoption in extremis par le Congrès. Cette loi qui va consacrer **370 milliards de dollars sur 10 ans** a pour objectif de permettre au 2ème pollueur mondial de parvenir, d'ici 2030, à **réduire de 50%** ses émissions de GES par rapport à 2005. Les principales mesures se feront sous forme de **crédits d'impôts** particulièrement généreux s'ils concernent des produits entièrement made in USA, et plus encore dans certaines régions moins riches ou très dépendantes des énergies fossiles. Si c'est une victoire pour les démocrates, les républicains n'ont pas pour autant perdu la bataille, réussissant à faire valider le soutien d'un projet de gazoduc et à faciliter l'ouverture de nouvelles concessions pour le pétrole et le gaz. Les **oppositions** entre gouverneurs démocrates et républicains **demeurent fortes sur les sujets climat et énergie** : alors qu'en **Californie** il vient d'être décidé qu'en 2035, 100% des voitures neuves devront être zéro émission, au **Texas**, plus gros producteur de pétrole et de gaz de schiste, le républicain en charge des finances de l'État vient d'établir une **liste d'acteurs financiers à boycotter** en raison de leur politique climat susceptible de menacer l'industrie fossile ; y figurent UBS, BNP Paribas, Crédit Suisse, Nordea ou encore Black Rock, qui, comble de l'ironie, rappelle pour se défendre avoir investi 100 milliards de dollars dans les entreprises du secteur de l'énergie du Texas...

Du côté de la **France**, si plusieurs lois ont déjà été votées pour répondre à l'objectif européen de réduire de 55% ses émissions de GES d'ici 2030 et parvenir à la neutralité carbone en 2050, les crises énergétiques et climatiques accélèrent les projets du nouvel exécutif : création du **Secrétariat Général à la Planification Ecologique** placé sous l'autorité de la Première ministre, projet de loi sur **l'accélération du processus de développement des EnR, fonds vert de 1,5Mds euros** pour aider les collectivités dans leur transition écologique (réhabilitation de friches, rénovation énergétique des bâtiments publics...). Lors des rencontres des Entrepreneurs en France du MEDEF, Elisabeth Borne a imposé un agenda avec un doublement du rythme de réduction des émissions de CO2 et la diminution des consommations énergétiques d'au moins 10% en 2 ans. Elle a par ailleurs expressément demandé à chaque entreprise d'établir son **plan de sobriété** : ramassage des copies fin septembre.

Sources : *RSEDataNews – Les Echos – PRI*



RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

L'ONU reconnaît les violations des droits humains dans le Xinjiang

Jusqu'au dernier moment, la **Chine** aura fait pression pour que l'ONU enterre son rapport. Finalement publié le 31 août, le rapport indique que : « *L'ampleur de la **détention arbitraire et discriminatoire** de membres des Ouïghours et d'autres groupes à prédominance musulmane (...) peut constituer des crimes internationaux, en particulier des **crimes contre l'humanité** » ». Les Nations-Unies estiment qu'une proportion significative de Ouïghours et de minorités musulmanes ont été internés par les autorités chinoises. L'organisation internationale dénonce « *des pratiques récurrentes de torture ou de mauvais traitements, notamment des traitements médicaux forcés, et de mauvaises conditions de détention ainsi que des violences sexuelles* ». D'après l'enquête de l'ONU, des éléments crédibles laissent penser que sont commises des « violations » des droits de procréation via la mise en œuvre coercitive de politiques de planification familiale **depuis 2017**. Cependant, le rapport ne reprend pas le terme de « génocide », accusation portée contre Pékin par le gouvernement américain, mais aussi l'Assemblée nationale française ou encore les représentations du Royaume-Uni, des Pays-Bas ou du Canada. De longue date des ONG de défense des droits de l'Homme dénonçaient de telles pratiques, sur la base de témoignages directs, de travaux de chercheurs et des fuites de documents de l'administration chinoise révélées par plusieurs médias internationaux. **Pékin a toujours rejeté** vigoureusement ces accusations et tenté de bloquer la parution du rapport.*

Ce rapport ouvre la voie à des actions des Etats membres, des agences de l'ONU et des **entreprises**. Nombreuses sont celles qui ont en effet été **ciblées** depuis de nombreuses années par les ONG parce qu'elles profitaient du travail forcé des communautés ouïghoures. Le **Parquet national antiterroriste français** a même ouvert une enquête en juillet dernier contre plusieurs grands groupes de l'habillement comme Inditex (marques Zara, Massimo Dutti, etc.) ou encore SMCP (Sandro, Maje, etc.), pour recel de crimes contre l'humanité, suite à une plainte de Sherpa, Éthique sur l'Étiquette et de l'Institut ouïghour d'Europe. Les ONG dénonçaient notamment l'utilisation de **coton** produit dans la région du Xinjiang à partir du travail forcé des Ouïghours. De leur côté, les **États-Unis** ont promulgué en juin dernier une **loi "sur la prévention du travail forcé des Ouïghours"**. Cette loi interdit désormais d'importer sur le sol américain des produits dont l'un des composants provient de la province du Xinjiang, en raison des risques de travail forcé dans la région. Cela concerne aussi bien des entreprises de **l'habillement**, que de **l'électronique** ou de **l'agroalimentaire**.

Sources : *– Les Echos – Novethic*



Record de versements de dividendes

Les dividendes versés au deuxième trimestre, au titre des profits réalisés en 2021, ont atteint des niveaux record de **44,3 milliards d'euros en France**, et **544,8 milliards de dollars** (environ 548 milliards d'euros) **dans le monde**. Les mille deux cents entreprises étudiées dans le rapport trimestriel de Janus Henderson, ont en moyenne distribué **11 %** de plus qu'au cours de la même période l'an passé. Sans compter les effets de change ou les versements extraordinaires, la progression atteint même 19,1 %. En **France**, la hausse est encore plus impressionnante, à près de **33 %** sur un an. Dix des vingt plus gros dividendes du deuxième trimestre ont été versés par des entreprises européennes, dont quatre **françaises** : **BNP Paribas** (6^e mondial avec 4,8 milliards de dollars versés), devant **Sanofi** (10^e avec 4,4 milliards), **Axa** (12^e avec 3,8 milliards) et **LVMH** (14^e avec 3,7 milliards). Le leader mondial du luxe, qui fait pour la première fois son entrée dans le Top 20 mondial, est le groupe qui a le plus contribué à la croissance des dividendes français, avec **Airbus**, qui a rétabli un dividende pour la première fois depuis la pandémie. La présence de sociétés financières en haut du classement s'explique en grande partie par le fait qu'elles ont été contraintes durant la pandémie de limiter leurs versements aux actionnaires afin de pouvoir parer à toute dégradation de la situation économique. Désormais, la page de la crise du Covid est bien tournée.

Sur le plan mondial, **94 %** des entreprises ont maintenu ou augmenté leurs versements au cours du deuxième trimestre. Dans le top 10 des plus importants redistributeurs, outre BNP Paribas, on trouve le pétrolier brésilien **Petrobras** (1er), le groupe minier anglo-australien **Rio Tinto** (3^e), le groupe allemand **Mercedes-Benz** (5^e) ainsi que l'assureur allemand **Allianz** (8^e). *La plupart des entreprises européennes n'effectuant qu'un seul versement par an, le deuxième trimestre 2022 a marqué pour bon nombre d'entre elles le retour à des versements de dividendes normaux pour la première fois depuis 2019, rappelle le rapport. Cependant le rapport tempère «il est peu probable que le reste de l'année bénéficie d'une croissance aussi forte. La plupart des gains "faciles" ont désormais été engrangés, le rattrapage post-Covid-19 étant quasi terminé* ». En effet, avec le retournement du cycle économique redouté par les économistes, les dividendes versés par ces sociétés risquent de chuter à l'avenir.

Vers une normalisation de la prise en compte d'objectifs RSE dans les rémunérations?

Au cours de son discours lors des rencontres des entrepreneurs de France du MEDEF, la Première ministre a souligné les bonnes pratiques qui commencent à se propager et a invité les entreprises à faire des propositions pour que le **conditionnement d'une partie de la rémunération** des dirigeants lié à l'atteinte d'objectifs RSE **devienne la norme**.

Source : Les Echos- Challenges - Le Monde

CONTACT

▪ **Murielle HERMELLIN**
Responsable ISR – Gérante de portefeuilles
Murielle.hermellin@bred.fr

Schneider a publié son **plan d'impact durable** du 2^{ème} trimestre 2022, indicateur clé du groupe pour suivre ses performances en matière de développement durable, et pour piloter ses objectifs de durabilité. Il faut dire que son cœur de métier, la gestion de l'énergie et des automatismes, l'aide à se distinguer : en effet, plus de 70 % du chiffre d'affaires est considéré comme vert au sens de la taxonomie européenne et 90 % de sa recherche et développement est dédiée à la transformation bas carbone et numérique. Autre bonne pratique, la performance ESG est intégrée à la rémunération des dirigeants du groupe et est publiée aussi fréquemment que les données financières.

Saint-Gobain, qui s'est engagé à atteindre la neutralité carbone en 2050, vient d'annoncer que la Science Based Targets initiative¹ a validé ses objectifs longs termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les jugeant conformes à son nouveau standard net-zéro et à l'accord de Paris sur le climat

Nouvelle règle sur l'égalité professionnelle hommes-femmes : Le 1^{er} septembre, les entreprises de plus de 1 000 salariés doivent publier les écarts de représentation au sein des cadres dirigeants mais aussi au sein des instances dirigeantes. L'actualisation des données se fera tous les ans. Si pendant 4 ans, aucun pourcentage ne sera exigé, dès le 1er mars 2026, les employeurs devront compter au minimum 30% de femmes parmi les cadres dirigeants et dans les instances de direction. Un chiffre qui sera porté à 40 % dès 2029.

L'interdiction de publicité pour les énergies fossiles est entrée en vigueur le 22 août, exception faite du gaz, qui n'y sera soumis qu'à partir du 30 juin 2023. Cette mesure, votée en 2021 dans le cadre de la loi Climat, concerne les produits pétroliers, les énergies issues du charbon minier et l'hydrogène carboné.

Calendrier trimestriel

- **29 septembre -7 octobre** : semaine de la **finance responsable**
- **3 octobre** : Publication du **6e rapport du GIEC** sur les changements climatiques. Il intégrera les contributions des trois groupes de travail, publiées en août 2021, février 2022 et avril 2022 et reprendra les rapports spéciaux produits au cours du cycle sur le réchauffement planétaire de 1,5°C, les impacts des changements climatiques sur les terres et sur l'océan et la cryosphère dans un climat en évolution.
- **Du 8 au 18 novembre** : **COP27 sur le climat** à Sharm El-Sheikh en Égypte. En tant que premier pays africain à accueillir une réunion de la COP depuis six ans, la priorité de la présidence égyptienne va porter sur les financements climatiques et notamment les pertes et dommages. Les États ont jusqu'au 23 septembre pour soumettre leurs nouveaux engagements climatiques alignés sur une trajectoire 1,5°C.
- **Du 5 au 17 décembre** : **COP15 Biodiversité** à Montréal, au Canada. Elle devait se tenir en octobre 2020 à Kunming en Chine. Mais après quatre reports et une première partie organisée en octobre dernier, elle aura finalement lieu au siège de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique.

PROMEPAR Asset Management
est signataire

